ASSOCIATION UDAF'AMILOTOISE



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE CONSTITUTIVE du JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en l'absence de la désignation du Président ou de la Présidente, il est laissé la parole à Monsieur Bertrand VIALATTE, Directeur de l'UDAF du Lot d'ouvrir la séance par un mot de bienvenue.

Lors de son allocution, il rappelle brièvement à l'ensemble des personnes présentes l'histoire et les démarches qui ont été entreprises à ce jour sur le service TISF géré depuis 2011 par l'UDAF du Lot. Les personnes présentes ont été conviées et désignées par leurs instances afin de participer à la constitution du Conseil d'Administration et du Bureau de la future association.

Avant de passer aux divers votes, une présentation est faite concernant la proposition de statuts de cette structure. Après un tour de table riche et dense en proposition un consensus se fait jour sur une version définitive intégrant toutes les parties présentes et surtout la création d'un collège « usagers ».

L'ensemble des membres présents valident ainsi l'ensemble des articles des statuts qui seront signés par les futurs membres de droit de l'association, à savoir le ou la Président(e), le ou la Trésorier(ère) et le ou la Secrétaire.

Après validation des statuts, il est fait appel aux membres présents de savoir si ils veulent bien s'engager au sein du futur Conseil d'Administration de l'association, ainsi sont élu au Conseil d'Administration: Mme AYRAL, Mme GAUBERT, M. BENOIT, M. COURBIER, Mme GALLET, M. DESPEYROUX, M. MERCADIER, Mme MAURY représentée par M. BENSOUSSAN, M. LABORDE, M. MAS et M. PELGAS.

Ensuite, il est demandé aux personnes présentes de savoir qui souhaitent prendre la présidence de l'association UDAF'AMILOTOISE. Après un rapide tour de table, Monsieur Jean-François PELGAS fait acte de candidature.

Celui-ci demande si ce vote doit être réalisé à main levée ou à bulletin secret. Toutes les personnes présentes souhaitent, dans un esprit de convivialité, élire l'ensemble des membres à main levée.

Ainsi, Monsieur Jean-François PELGAS, après le vote, est élu Président de l'association UDAF'AMILOTOISE.

Après ce vote, il est passé à la désignation des autres membres du Bureau qui ont été tous élus à la majorité absolue des voix.

Ont été nommés :

Secrétaire :

Madame Marie-Chantal GAUBERT - 16 rue Londieu - 46100 FIGEAC

Trésorier:

Madame Marie-Joëlle AYRAL - 743 Chemin de Balandrie - 46000 CAHORS



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDAIRE CONSTITUTIVE

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

NOM	PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE
BOUSAUSA	Rêni	LIGHT Aide à Dopinile	RD
GAUZERT	9. Chautal	40A8	
MRS	Pierre	UDAF	Track Dis
MERLADIES	e Hillert	UDAF	Mucilled
PELANS	Jan Ruga	a.bat	1-24-5
Coursier	Alonh	UDAF	
HIAK	1) Table	Was State	
LABORDE	Riculas	UDAF	Escuse
GALLET	d'icale	Ertraide	Esember
DESPEYROUX	Seige.	UDAF	
			÷ .
			ı